AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-73 537840

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. (80)22.19.38

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIEVRE

ABONNEMENT ANNUEL 30 Frs

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Supplément n° 2 au bulletin 153-Juin 1973

14 Juin 1973

VIGNE

Mildiou : Des taches fleuries sont apparues comme prévu après le 10 Juin (signalées les 12 et 13). Ces repiquages proviennent de foyers primaires établis dès le 28 (JURA) et le 1er Juin (ailleurs).

A la suite des précipitations orageuses (plus ou moins importantes selon les secteurs) survenues les 12 et 13 Juin, effectuer un traitement dans tous les vignobles de la Circonscription avant le 21 Juin en vue d'assurer la protection de la nouvelle végétation et celle des jeunes grappes (stade sensible).

Apporter le maximum de soins, en contrôlant les doses et les quantités de bouillie appliquées à l'hectare. La protection des jeunes grappes doit être assurée au maximum (réglage des jets). En cas de contaminations importantes localisées, effectuer dès réception le traitement et le renouveler avant le 21 Juin.

Oïdium : Les conditions climatiques sont favorables à l'oïdium. Ajouter un soufre micronisé mouillable à la bouillie anti-mildiou.

N.B. : Un soufrage (à base de fleur de soufre) est recommandé au moment de la floraison dans les situations favorables à la maladie (où celle-ci s'est manifestée l'an dernier).

Cochylis-Eudemis : En situations tardives, ou lors de la constatation des dégâts, ajouter un insecticide.

Grêle : Dès la constatation des dommages (et au plus tard dans la journée suivante) effectuer une pulvérisation à base de folpel en vue de la cicatrisation des plaies.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier : Les projections sont très faibles. Une dernière application est conseillée dans les vergers sains ; dans ceux présentant des contaminations, la protection devra être maintenue jusqu'à la récolte.

Carpocapse des pommes et des poires : Le traitement doit être étendu à tous les vergers.

Observation : Les applications lessivées par les pluies orageuses doivent être renouvelées sans attendre les avis de la Station.

Mouche de la cerise : Un traitement est préconisé sur les cerises de pleine saison arrivant au rougissement des fruits (cas de la variété Marmotte dans l'YONNE) avec l'un des produits suivants :

	Délais avant récolte
- diazinon : 30 g.m.a./hl	15 jours
- dimethoate : 30 g.m.a./hl	7 jours
- endothion : 50 g.m.a./hl	21 jours
- fenthion : 50 g.m.a./hl	15 jours
- formothion : 50 g.m.a./hl	7 jours
- oléoparathion : 20 g.m.a./hl	15 jours
- malathion : 20 g.m.a./hl	7 jours

P. 412

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté", Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

BETTERAVES

Pucerons : Des colonnies de pucerons noirs ont fait leur apparition au coeur des betteraves. Encore peu nombreuses ; elles risquent de se développer avec le temps chaud et sec. Surveiller leur développement et intervenir si nécessaire.

Pégomyies : Des pontes de deuxième génération ont été déposées ces jours ci. Parfois nombreuses, elles peuvent dans certains cas justifier une intervention en utilisant un produit efficace également contre les pucerons.

HOUBLON (Note VI)

Mildiou : La végétation active et le développement des pousses secondaires nécessite le renouvellement du traitement.

Dernière note : Supplément N° 1 au Bulletin 153

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.